

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 AVRIL 2021 A 18 H 30

Présents : Mmes EULOGE, FONTIN, BLANC, MARTINEAU,
MM. DELSARTE, IZOARD, ESCLANGON, MICHEL Gérard, MICHEL Jean-François, DELACROIX, MAUREL,
MOULLET, NICOLA et DUSSAILLANT.

Absente excusée : Mme HEYRIES

Secrétaire de séance : M. MAUREL Nicolas est désigné secrétaire de séance.

Points à l'ordre du jour :

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mars 2021

Le compte rendu du 30/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

2 - VOTE DES COMPTES DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des comptes de gestion 2020 concernant le Budget Principal de la commune, le Budget du service Assainissement et le Budget « caveaux ».

3 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

M. IZOARD Philippe, prend la Présidence de la séance pour ce point de l'ordre du jour et Mme Angélique EULOGE, Maire, quitte la séance.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2020 du budget principal de la commune, du budget assainissement et du budget « Caveaux ».

4 – AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les sommes suivantes à l'article 002 – Excédent de fonctionnement reporté :

- Budget principal	+ 408 042.05 €
- Budget assainissement	+ 2 470.42 €
- Budget caveaux	+ 8.06 €

5 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

Après avoir étudié les demandes reçues, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant subvention 2021	Vote
C.C.A.S. de SALIGNAC	4 000.00	Unanimité
Foyer Rural de Salignac	1 500.00	Unanimité (Mr G.MICHEL est sorti de la salle et n'a pas participé au vote)
Association « Vivre avec l'école » Salignac	600.00	Unanimité (Mme C.MARTINEAU est sortie de la salle et n'a pas participé au vote)
Coopérative scolaire (OCCE) : 1500€ par classe x 3 classes	4 500.00	Unanimité
Société de Chasse « La Diane » Salignac	600.00	11 Pour 2 Abstentions(Fontin-Martineau) (Mr J.L DELSARTE est sorti de la salle et n'a pas participé au vote)
Association Pour Adultes & Jeunes Handicapés 04	150.00	8 Pour 6 Contre (Martineau-Esclangon-Michel G.-Michel JF-Dussailant-Blanc)
Association Canine Sisteron	1 110.00	Unanimité
TOTAL	12 460.00	

6 – VOTE DES TAUX D’IMPOSITIONS 2021

Mme le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification n° 1259 COM des bases d'imposition prévisionnelles des taxes directes locales pour 2021 transmis par les services fiscaux.

Elle précise que, du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation sera neutralisée chaque année par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels.

Ces opérations ne devraient, au final, avoir d'incidence sur l'impôt des ménages.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Considérant que, cette année de changement de mode d'imposition, les contribuables doivent pouvoir effectuer un comparatif distinct entre leur ancien et leur nouvel impôt,

Décide de ne pas modifier les taux d'imposition et vote donc les taux suivants :

- Taxe Foncière sur la bâti : **32.20 %** correspondant à l'addition du taux communal 2020 de 11.50 % et du taux départemental 2020 de 20.70 %,

- Taxe Foncière sur Non Bâti : **14.59 %**

Ces taux s'appliqueront sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux en fonction du bien immobilier qui connaît chaque année une revalorisation fixée par la loi des finances.

4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

M. Philippe IZOARD, Adjoint délégué aux finances, a procédé à la présentation des projets de budgets (Commune – Assainissement – Caveaux). Ces budgets ont été préparés par la commission des finances et vérifiés par Mme Jouve, Trésorière de la Commune.

Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les budgets primitifs suivants :

- **Budget principal de la commune :**
 - Section de fonctionnement

Dépenses	740 117.64 €
Recettes	1 137 759.05 €

 - Section d'investissement

Dépenses	366 857.46 €
Recettes	366 857.46 €
- **Budget Assainissement :**
 - Section de fonctionnement

Dépenses et recettes	57 196.42 €
----------------------	-------------

 - Section d'investissement

Dépenses et recettes	71 113.84 €
----------------------	-------------
- **Budget Caveaux :**
 - Section de fonctionnement

Dépenses et recettes	10 968.06 €
----------------------	-------------

 - Section d'investissement

Dépenses et recettes	8 960.00 €
----------------------	------------

10 – QUESTIONS DIVERSES

- Elections départementales et régionales 2021 – Il y aura un double scrutin les 20 et 27 juin prochains. Compte tenu des mesures sanitaires, il faut réfléchir dès à présent aux lieux de mise en place des bureaux de vote (salle polyvalente ?) – En attente des directives de la Préfecture.

- Marché des producteurs de cet été. Une prise de contact sera faite auprès des marchands sera faite pour organiser au mieux la reprise cet été.

- Mme le Maire indique qu'un chemin rural a été entretenu par M. EULOGE Rémy à ses frais.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 21 h 30.